

Article

Il s'agit d'un texte publié dans la presse écrite dans le but de renseigner en détail les lecteurs sur un sujet ou un thème particulier.

Registre : standard ou soutenu (des incursions dans le registre familier sont possibles lorsqu'on s'adresse à des jeunes).

Conventions relatives à un article

Lisez l'article qui suit. Associez chacun des numéros dans le texte à la caractéristique correspondante. Indiquez le numéro dans la deuxième colonne.

Un exemple vous est donné.

Caractéristique	Numéro
Chapeau (résumé du message principal de l'article)	
Citation(s) de spécialistes	
Conclusion tournée vers l'avenir	
Connecteur(s) logique(s)	
Date	
Données (chiffrées)	
Illustration (photo)	
Intertitre(s) (soulignés et/ou en gras)	
Nom du journal ou du magazine	
Nom du journaliste	
Paragraphe(s)	
Rubrique du journal <i>Exemple</i>	1
Texte en colonnes	
Titre de l'article	
Verbes au conditionnel pour indiquer que l'information n'est pas prouvée	

Vendredi 5 novembre

WWW.POINT24.LU

Luxembourg

.24
POINT 24

Vidéosurveillance : une efficacité mitigée

Selon l'association luxembourgeoise de criminologie (ALC), l'efficacité de la surveillance est limitée. Surtout au niveau de la prévention, sans parler du respect de la vie privée. Néanmoins, la vidéosurveillance a contribué à identifier une trentaine d'auteurs d'actes criminels au Luxembourg.

À l'heure actuelle, 70 caméras de surveillance sont installées au Luxembourg, et particulièrement, dans le quartier de la gare. L'ALC a tiré un premier bilan.

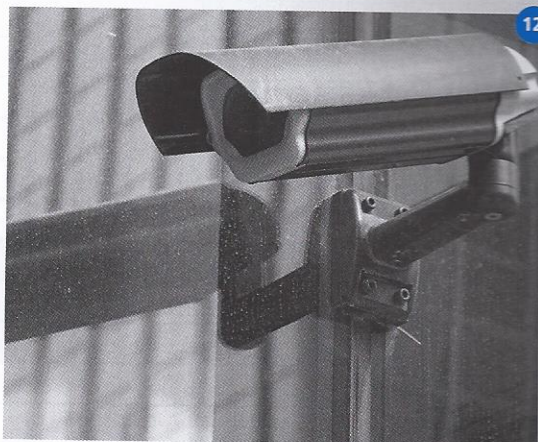
Grâce aux caméras de surveillance, une trentaine d'auteurs d'actes criminels (drogues, agressions, vols, etc.) ont pu être identifiés. Même si, jusqu'à présent (et contrairement à l'Allemagne par exemple), ces preuves par l'image n'ont pas été utilisées devant la justice mais plutôt dans le cadre de l'enquête de la police.

La peur des caméras

Selon les responsables, les caméras de surveillance ne constituent en aucun cas une solution miracle pour faire baisser la criminalité.

« La prévention et la réduction de la criminalité est une tâche complexe, dans laquelle la vidéosurveillance peut être un outil parmi d'autres » affirme le président Dan Biancalana, « elle doit être accompagnée d'autres mesures, comme une présence policière accrue ou le travail social sur le terrain. »

Des études à l'étranger auraient montré que la vidéosurveillance n'empêche pas le



passage à l'acte. Ainsi, en Angleterre par exemple, la présence de caméras n'a jamais dissuadé des jeunes ivres de se battre à la sortie du café.

« Le fait de connaître la présence de caméras rend les personnes plus anxieuses que si elles ignoraient la présence du dispositif », estime M. Biancalana. En fait, il y aurait une nette différence entre ce que les gens attendent de la vidéosurveillance et ce que cette dernière produit réellement.

Selon l'ALC, pour lutter de façon efficace contre la criminalité, il faut miser davantage sur le travail social (de prévention) et moins sur la technique.

Ralph di Marco